

Nous recrutons
un.e **Infirmier.ère en chef** H/F/X
(niv. BH5) à temps plein (CDD/CDI)
Réf. **2025/024**

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc.

Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

LE SERVICE

Gérée par le CPAS d'Anderlecht, la Résidence J. Vanhellemont (RVH) est une maison de repos et de soins qui peut accueillir jusqu'à 189 résidents. Au sein de la RVH, les résidents sont encadrés au quotidien par une équipe pluridisciplinaire qui veille à leur bien-être.

VOTRE MISSION

- Vous assurez le bon fonctionnement de l'aile en charge des soins aux personnes âgées afin d'optimiser la qualité des soins
- Vous assurez la gestion journalière et la coordination du travail des membres de l'équipe de soins
- Vous développez et mettez en place les outils nécessaires pour aider les équipes à atteindre leurs objectifs et assurez le bien-être des résidents
- Vous collaborez au développement de la philosophie de la Résidence et la faites vivre au sein des équipes

VOTRE PROFIL

- Vous disposez du diplôme de Bachelier/Brevet en soins infirmiers
- Vous avez une expérience en maison de repos et/ou dans un service de gériatrie
- Vous êtes en possession d'un numéro INAMI infirmier définitif et adhérez à la convention du tiers-payant
- Vous êtes disposé à travailler en horaire variable, y compris les week-ends (1 par mois) et jours fériés
- Être détenteur de la spécialisation en Santé Communautaire est un plus
- Vous parlez français et/ou néerlandais (en possession du brevet Selor ou disposé à l'obtenir)

OFFRE ET AVANTAGES

- Contrat à temps plein à durée indéterminée ou à durée déterminée prolongeable en CDI
- Fonction à responsabilités dans un environnement de travail stimulant
- Possibilité de formation continue sur le terrain
- Prise en charge des frais de déplacement
- Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- Régime de congé attrayant
- Assurance hospitalisation collective
- Service social collectif (indemnités, primes lors d'événements)
- Prime d'attractivité
- Allocation pour prestations dominicales et nocturnes
- Sursalaire de 11% (service de nuit, prestations dimanche/jours fériés, heures variables ou services interrompus)
- Chèques repas
- Échelle barémique BH5 (min. 46.604 € brut/an sans expérience / 52.018 € brut/an 5 ans d'expérience)

Vous êtes désireux de vous investir pleinement dans des actions innovantes et d'apporter une valeur ajoutée à nos projets sociaux ?